RCS : VERSAILLES
Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 02478
Numéro SIREN : 898 428 123
Nom ou dénomination : AB TRANSPORTS IDF

Ce dépôt a été enregistré le 24/11/2023 sous le numéro de dépôt 25310

AB TRANSPORTS IDF

Société par actions simplifiée au capital de 2.700 Euros
Siret : 898 428 123 00019
15B rue Gamay – 78500 SARTROUVILLE

AGE : PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS EN DATE DU 02 NOVEMBRE 2023

Le *02 novembre 2023*, une assemblée extraordinaire s'est tenue afin de prendre les décisions unanimes portant sur l'ordre du jour suivant :

- Remplacement du Président
- Nomination du Directeur général
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

Sont présent :

- Monsieur Assil BEN HAMIDA, né le 18 janvier 1997 à Argenteuil (95), de nationalité française et demeurant au 15B rue Gamay à Sartrouville (78500) ;

- Monsieur Mathieu BOUDA, né le 20 septembre 1990 à Pontoise (95), de nationalité française et demeurant au 5 rue du Chemin de Fer à Cergy (95800) ;

- Monsieur Vigile, Kevin SOKAMDOUM YAMBA FOSSO, né le 23 octobre 1989 à Yaoundé (Cameroun), de nationalité française et demeurant au 104 rue des Bourguignons à Asnières-sur-Seine (92600).

Le total des actions présentées est égal au nombre des actions composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur Assil BEN HAMIDA.

PREMIERE RÉSOLUTION

Il est pris acte de la démission par Monsieur Assil BEN HAMIDA de ses fonctions de Président à compter de ce jour.

Monsieur Mathieu BOUDA, demeurant au 5 rue du Chemin de Fer à Cergy (95800), est nommé aux fonctions de Président de la société en remplacement de Monsieur Assil BEN HAMIDA, Président démissionnaire.

Monsieur Mathieu BOUDA, déclare accepter ces fonctions et déclare n'être frappé d'aucune des condamnations, incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions. Il s'engage à exercer ces fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

MB

DEUXIEME RÉSOLUTION

Monsieur Vigile, Kevin SOKAMDOUM YAMBA FOSSO, demeurant au 104 rue des Bourguignons à Asnières-sur-Seine (92600), est nommé aux fonctions de Directeur général de la société.

Monsieur Vigile, Kevin SOKAMDOUM YAMBA FOSSO, déclare accepter ces fonctions et déclare n'être frappé d'aucune des condamnations, incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions. Il s'engage à exercer ces fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le Président et les associés.

Fait en quatre originaux, à Sartrouville, le 02/11/2023

Monsieur Assil BEN HAMIDA	**Monsieur Mathieu BOUDA**	**Monsieur Virgile, Kevin SOKAMDOUM YAMBA FOSSO**
		